

parue) située près de l'Eglise. Cette maison comportait une salle pour la mairie, une pour l'école et un logement pour l'instituteur. Dès 1807 la municipalité demandera avec insistance l'autorisation d'acheter un autre local, en raison de la vétusté et de l'exiguïté du local ancien.

Tous les actes rédigés pour le canton d'Allarmont sont paraphés par Nicolas Claude et signés par François Garnau.

Les Actes de la Commune d'Allarmont, de l'arrondissement municipal de St-Dié (1800) sont signés de Joseph Marchal, maire, officier public. Par la suite les actes sont signés par le maire et contresignés par François Garnau.

Ce dernier est Régent d'école. On trouve son nom dès 1791... et jusqu'en 1812. Mais tout se passe comme s'il n'avait pas exercé ses fonctions d'une manière continue, car on trouve comme instituteurs en 1793, Louis Houssemand, en 1805 Jean Louis Toussaint, en 1819 Antoine Limouze. Par contre de 1793 à 1812, on trouve la signature de François Garnau comme officier public ou adjoint. Il semble qu'il ait joué un rôle important dans le village.

Le changement que l'on perçoit dans les registres de l'état civil, montre que dès 1800, Allarmont perd de son activité... et de son personnel... « politiques ». Saint-Dié et Raon deviennent (et resteront) les centres où les affaires se règlent. Tout se passe dès cette époque (et ce sera encore plus net par la suite) comme si les Municipalités des nouvelles communes n'avaient plus, comme autrefois, qu'à gérer les affaires locales, sous la tutelle d'une Administration. Le maire reprend les affaires en mains, les conseils, comités et commissions disparaissent ou s'effacent.

— IV —

Une Commune du Canton de Raon-l'Etape sous le Consulat et l'Empire - 1799-1815

Au début du Consulat, au moment où la commune d'Allarmont est rattachée administrativement à Saint-Dié, avant d'entrer dans le canton de Raon-l'Etape, Joseph Marchal devient maire d'Allarmont après avoir été Syndic de la Commune. A la proclamation de l'Empire, en 1804, il cède la mairie à Dominique Marlier auquel succèdera Jacques Marx qui sera maire jusqu'en 1837. Les Marchal et les Marlier sont deux anciennes familles d'Allarmont depuis longtemps alliées entre elles. Jacques Marx, Sarrois, est le gen-